

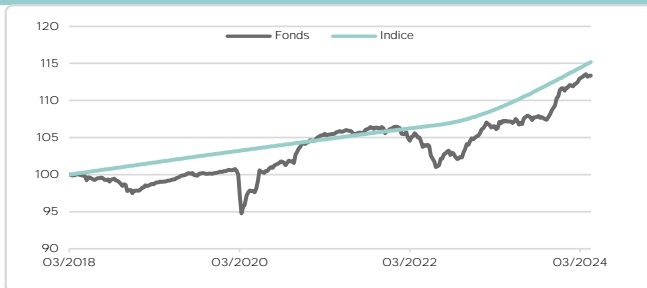
Schelcher Flexible Short Duration ESG est un fonds crédit avec une allocation opportuniste et tactique de la poche cash. Il a pour objectif de réaliser une performance annuelle supérieure à celle de son indice de référence sur la durée de placement recommandée, via la gestion d'un portefeuille d'obligations principalement libellées en euro.

PERFORMANCES DU FONDS

Performances			
Cumulées	Fonds	Indice	Ecart
1 Mois	0,01%	0,54%	-0,53%
Début de l'année	1,50%	2,02%	-0,51%
1 an	5,79%	5,86%	-0,08%
3 ans	7,27%	10,29%	-3,02%
5 ans	14,43%	13,36%	1,07%
10 ans			
Annualisées	Fonds	Indice	Ecart
3 ans	2,37%	3,41%	-1,04%
5 ans	2,73%	2,66%	0,07%
10 ans			
Calendaires	Fonds	Indice	Ecart
2023	6,24%	5,28%	0,96%
2022	-1,10%	1,98%	-3,08%
2021	1,89%	1,49%	0,40%
2020	3,96%	1,54%	2,42%
2019	2,56%	1,60%	0,95%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance

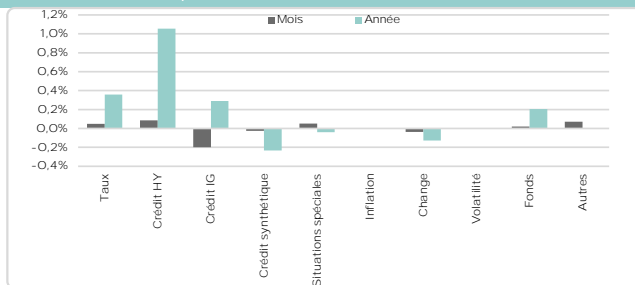


AGREGATS FINANCIERS

Principaux agrégats financiers			
Analyse du risque	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du fonds	1,95%	2,25%	2,80%
Ratio de Sharpe	0,99	0,43	0,74

Indicateurs techniques		Fonds
Sensibilité Taux		2,1
Sensibilité Action		1,0%
Sensibilité Crédit		2,5
Taux de Rendement		4,4%
Rating Moyen		BBB-
Nombre de lignes (au bilan)		163

Attribution de performance



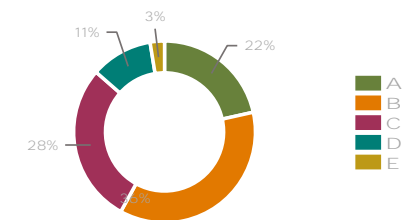
Ce qu'il faut retenir sur les marchés financiers

Le marché HY euro est resté stable en avril, démontrant une résilience notable sans baisse massive observée durant cet épisode de hausse des taux. La rémunération du HY reste élevée puisqu'en moyenne le HY euro rapporte 6.20% (5% pour du BB, 7% pour du B et 14% pour du CCC). Même si les valorisations du crédit Corporate sont élevées par rapport aux normes historiques, nos conclusions suggèrent que cela est justifié par la réalité actuelle des fondamentaux micros et macros.

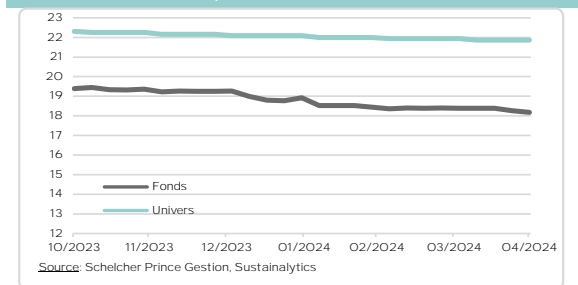
AGREGATS EXTRA FINANCIERS

Principaux agrégats extra-financiers		
Indicateurs	Fonds	Univers
Classification SFDR	Art. 8	-
Note ESG	13,1	12,1
Taux de couverture	100%	-
Risque de durabilité	18,2	21,9

Décomposition de la notation ESG

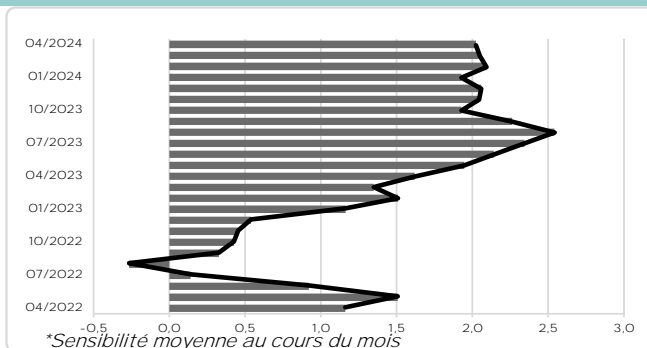


Evolution du risque de durabilité

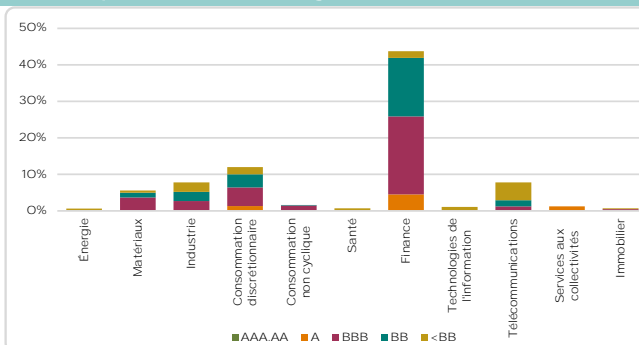


POSITIONNEMENT DU PORTEFEUILLE

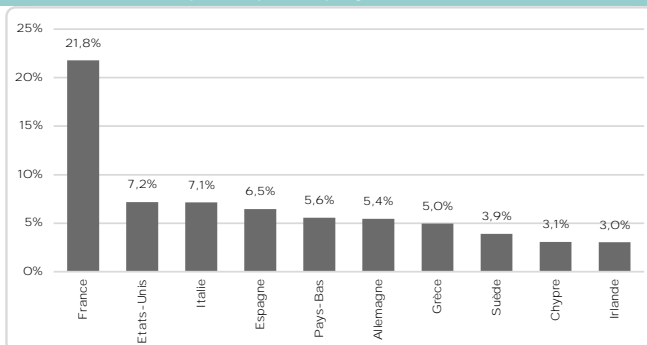
Evolution de la sensibilité taux*



Poids par secteur/rating



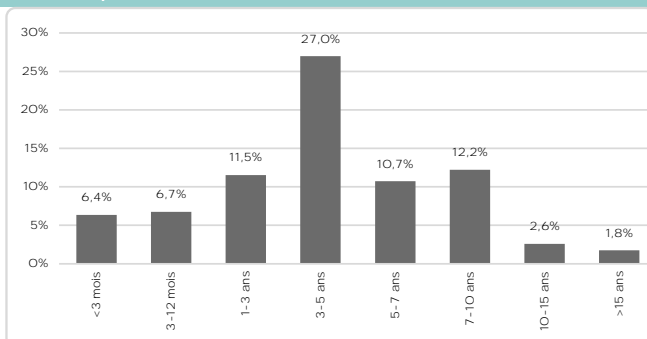
Poids sur les principaux pays



Exposition par stratégie

Crédit	+67,8%	Change (net)	
Inflation	-	USD: -0,8%	
Perpétuelles	+0,9%	Autres G10: +1,0%	
Actions	+0,5%	Autres: +1,0%	
Convertibles	+0,7%		
Volatilité	-		

Poids par maturité



Principaux instruments

Obligations	72,5%
Liquidités	12,0%
Fonds	8,7%
TCN	6,4%
Actions	0,5%

Caractéristiques de la classe

CLASSIFICATION AMF

Obligations et autres titres de créances en Euros

DATE DE LANCEMENT

Classe : 16 mars 2018 / Fonds : 30 janvier 2009

DÉPOSITAIRE / VALORISATEUR

CACEIS BANK France / CACEIS Fund Administration

ISIN

Classe AC: FROO13252889 Classe C: FROO10705491

Classe D: FROO10707539 Classe AD: FROO13252897

Classe P: FROO10707513 Classe U: FROO13252905

Classe Z: FROO13318763

PROFIL DE RISQUE (SRI)



SOUSCRIPTIONS/RACHATS

Quotidien à 11h (Paris)

DÉLAI DE RÈGLEMENT/LIVRAISON

J +2 ouvrés

FRAIS DE GESTION MAXIMUM

Frais de gestion fixes : 0,5% Max

Frais de gestion variables : 10% au-dessus de Ester+2%

FORME JURIDIQUE

Compartiment de la SICAV Schelcher Prince Investissements

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

2 ans

FRAIS

Le tableau ci-dessous présente les coûts que vous êtes susceptibles de supporter en investissant sur ce fonds. Se référer au Document d'Informations Clés.

Classe	ISIN	Frais de gestion	Frais de performance	Frais d'entrée (Max)	Frais de sortie (Max)	Coûts de transaction	Frais courants	Commissions de performance
Classe AC	FROO13252889	0,7% Max	10%	2,00%	0,00%	0,46%	0,68%	0,00%
Classe C	FROO10705491	0,5% Max	10%	0,00%	0,00%	0,46%	0,48%	0,00%
Classe D	FROO10707539	0,5% Max	10%	0,00%	0,00%	0,46%	0,48%	0,00%
Classe AD	FROO13252897	0,7% Max	10%	2,00%	0,00%	0,46%	0,68%	0,00%
Classe P	FROO10707513	0,8% Max	10%	2,00%	0,00%	0,46%	0,88%	0,00%

GLOSSAIRE

Ce support contient des indicateurs que les investisseurs professionnels utilisent pour évaluer la valeur ou le comportement des actifs financiers. Nous mettons à votre disposition ci-dessous une définition des termes utilisés.

Volatilité. La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le rendement potentiel est élevé mais plus le fonds est risqué.

Tracking Error. Cet indicateur mesure le risque d'éloignement des performances du portefeuille de celles de son indice de référence. Plus la tracking error est élevée, plus le fonds a une performance moyenne différente de son indice de référence. A l'inverse, une tracking error faible montre que le fonds a une performance proche de celle de son indice de référence.

Ratio de Sharpe. Ce ratio met en relation la performance d'un portefeuille avec son niveau de risque. Il permet de quantifier la performance financière d'actifs en mesurant l'excédent de rendement par unité de risque.

Ratio d'Information. Cet indicateur mesure la sur-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus il est élevé, meilleur est le fonds en relatif. Il se calcule comme la performance annualisée relative rapportée à la tracking error.

Maximum drawdown. Elle correspond à la pire baisse observée sur un historique donné. En d'autres termes, elle mesure la perte subie par un investisseur qui aurait acheté au point le plus haut précédant cette baisse, et revendu ensuite au point le plus bas.

Recouvrement. Le recouvrement est la durée qu'il a fallu au fonds pour récupérer la perte maximale (max. drawdown). Lorsque le fonds n'est pas revenu à son niveau d'avant la baisse et que la perte n'a pas été totalement récupérée, cette durée ne peut pas être calculée.

Sensibilité. La sensibilité d'un produit mesure la variation de sa valeur en pourcentage induite par une variation donnée d'un paramètre de marché. Ce paramètre peut notamment être des taux d'intérêt, des spreads de crédit, des actions.

Taux de rendement ou taux actuariel. C'est une estimation du taux de rendement anticipé d'un portefeuille obligataire à condition que les titres soient détenus jusqu'à échéance.

Taux de rendement au pire. C'est une estimation du taux de rendement le plus défavorable anticipé d'un portefeuille obligataire dont une partie des titres ne serait pas détenue jusqu'à maturité mais remboursée par anticipation au gré de l'émetteur.

Rating moyen. Chaque société en portefeuille se voit attribuer une notation interne selon une analyse de sa robustesse financière. Le rating du portefeuille est la moyenne pondérée de ces notations individuelles.

Séniorité. La séniorité précise le degré de priorité de remboursement d'une dette. Une dette senior est dite privilégiée car, en cas de défaut de l'emprunteur, elle sera remboursée prioritairement à toutes les autres dettes, notamment subordonnées (ou junior), et aux capitaux propres. En contrepartie, elle est nettement moins rémunératrice qu'une dette junior.

Classification SFDR. Le règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) est un ensemble de règles européennes visant à rendre le profil de durabilité des fonds plus transparent. Article 6 : la gestion ne prend pas en compte les risques de durabilité ou les effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Article 8 : la gestion traite les risques de durabilité en intégrant des critères ESG (Environnement / Social / Gouvernance). Article 9 : La gestion suit un objectif d'investissement durable strict qui contribue de manière significative aux défis de la transition écologique, et traite les risques de durabilité par le biais de notations indépendantes.

Note ESG. La note ESG d'une entreprise est attribuée à partir de critères d'environnement, social et de gouvernance, et selon un modèle propriétaire. Elle est comprise entre 0 et 20, 20 étant la meilleure note, et permet de classer les sociétés dans leur secteur. La note ESG du portefeuille est quant à elle la moyenne pondérée des notes des entreprises en portefeuille. La note ESG d'une société est convertie en catégories allant de A à E, A étant le mieux noté et E le moins bien noté.

Taux de couverture. Il correspond à la proportion du portefeuille ayant reçu une note ESG.

Risque de durabilité. La réglementation le définit comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. Morningstar Sustainability, leader mondial sur la recherche et la donnée ESG, fournit une appréciation de ce risque sous la forme d'une note de 0 à 100 attribuée à chaque entreprise, 0 étant la meilleure note.

Label ISR. L'investissement Socialement Responsable vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité. A ce titre, le compartiment intègre dans sa stratégie d'investissement un objectif de présenter une note ESG moyenne supérieure à celle de son univers de référence après élimination des émetteurs les moins bien notés. Il applique par ailleurs un filtre normatif permettant d'exclure les émetteurs les plus controversés au regard des principes du Pacte Mondial des Nations Unies et les entreprises les plus impliquées dans l'extraction ou l'utilisation du charbon (politique disponible sur notre site internet).

CONTACTS

Distribution Européenne - Estelle Merger-Levis: estelle.merger-levis@spgestion.fr, Nicolas Fallope: nicolas.fallope@spgestion.fr, Nelson El Kherdali: nelson.el-kherdali@spgestion.fr, Loic Simon: loic.simon@spgestion.fr
Institutionnels - Jean-Christophe Goursaud: jean-christophe.goursaud@spgestion.fr